

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

23<sup>ème</sup> année - N° 4330 - Mardi 07 Mars 2023 - Prix : 200 Fc

SOCIÉTÉ

## 64 migrants arnaqués par leurs passeurs sont à la gendarmerie de Fomboni



Migrants africains

**MORT D'AYMANE NOURDINE :**

**Le parti Orange exige  
que la toute  
la lumière soit faite**

LIRE PAGE 3

**JEUX DES ÎLES**

**C'est le flou autour  
de la préparation  
des athlètes comoriens**

LIRE PAGE 5

Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

**14 Chaanban 1444  
Prières aux heures officielles  
Du 06 au 10 Mars 2023**

**Lever du soleil:**

**06h 10mn**

**Coucher du soleil:**

**18h 27mn**

Fadjr : 04h 57mn

Dhouhr : 12h 22mn

Ansr : 15h 42mn

Maghrib: 18h 30mn

Incha: 19h 44mn



## MORT D'AYMANE NOURDINE :

## Le parti Orange exige que la toute la lumière soit faite

Dans un point de presse donné hier lundi 6 mars, le parti Orange s'est exprimé sur plusieurs sujets d'actualité, notamment la mort du jeune Aymane Nouridine, la présidence de l'Union africaine, l'inflation à l'approche du mois de ramadan et enfin la question de la loi relative aux élections présidentielles de 2024. Le parti de l'ex ministre de l'intérieur Mohamed Daoudou appelle les autorités à ouvrir une enquête pour faire toute la lumière sur la mort d'Ayman qu'il considère comme un acte indécent et grave.

Le parti Orange réaffirme son engagement à œuvrer en faveur de la paix et la cohésion nationale. Dans un point de presse tenu hier lundi 6 mars 2023, le parti s'est exprimé sur plusieurs sujets, notamment la mort du jeune Aymane Nouridine, la présidence de l'Union africaine, la hausse du prix du pain et enfin la question de la loi relative aux élections présidentielles de 2024. Le parti de l'ex ministre de l'intérieur Mohamed Daoudou appelle les autorités compétentes à

ouvrir une enquête pour faire toute la lumière sur la mort d'Ayman qu'il considère comme un acte indécent et grave. « Nous exprimons notre profonde tristesse suite à la mort du jeune homme de 24 ans, Aymane Nouridine. Ce jeune originaire de Vouvouni est mort le 26 février dernier dans des circonstances encore floues et souvent incompréhensibles », déclare Mhounadi Mgomdri vice-président de parti Orange.

Par cette occasion, le parti a présenté ses condoléances à la famille et à ses proches. « Quel que soit ce qu'on lui rapproche, ce jeune ne mérite pas cette mort. Sa mort a suscité beaucoup d'indignations et le peuple comorien veut savoir ce qui s'est passé. C'est ainsi que notre parti appelle les autorités compétentes à ouvrir une enquête pour faire toute la lumière sur cette grave affaire », poursuit-il. Ce dernier n'a pas manqué de féliciter au nom de son parti le président en exercice de l'Union africaine pour l'honneur fait à notre pays.

Sur le quotidien des comoriens, le parti regrette la hausse du prix du

pain et appelle le collectif des bologers et le gouvernement à reprendre rapidement les discussions pour parvenir, dans les meilleurs délais à une solution qui tiennent compte, d'une part des conditions de vie difficiles de la grande majorité de la population et d'autre part, de la nécessité pour les entreprises de supporter le renchérissement des coûts de production en ces moments difficiles pour l'économie du pays. « Face à cette situation il est urgent que les autorités compétentes prennent toutes les dispositions nécessaires, pour lutter contre la vie chère et contenir l'inflation à l'approche du mois de ramadan », souligne-t-il.

Concernant la question de la loi relative aux élections présidentielles de 2024, le bureau politique du parti Orange regrette et condamne ce qui s'apparente à une violation sans précédent du règlement intérieur de l'Assemblée nationale et la constitution. « Le jeudi 2 mars, l'Assemblée nationale s'est auto-convoquée en session extraordinaire pour mettre en phase la loi organique relative à l'élection du prési-



dent de l'Union conformément aux recommandations de la cour suprême. Après l'ouverture de la session, le texte en question a été examiné dans l'opacité totale par trois députés de la commission des lois et adopté en une demi-journée au mépris du respect des procédures et des délais légalement établis. Après il est renvoyé en séance plénière pour adoption. Mais, pire encore, aucun document portant sur les recommandations formulées par la Cour suprême ni le texte qui a été

présenté pour adoption n'ont été transmis aux députés. Mais malgré tout malheureusement, des représentants de la Nation se sont prononcés en faveur d'un texte qu'ils n'ont même pas vu. Sur ce, le parti rend hommage à ses députés qui n'ont pas accepté de cautionner cette mascarade », conclut Mzé Mbae Assoumani, secrétaire général adjoint du parti.

Nassuf Ben Amad

## POLITIQUE

## Mouigni Baraka appelle l'opposition à resserrer les rangs

Le moment est venu pour l'opposition de se réunir avec sincérité pour profiter de l'opportunité de la désignation d'Azali à la tête de l'Union Africaine afin de le dégager du pouvoir. C'est le constat fait par Mouigni Saïd Soilih ancien gouverneur de l'île de Ngazidja et président du CNT.



Conférence Mouigni Baraka.

Entouré de ses militants, Mouigni Baraka Saïd Soilih appelle à une grande opposition. Suite à la désignation du président Azali à la tête de l'Union Africaine, l'ancien gouverneur de l'île de Ngazidja sort de son silence et désavoue ceux qui disent qu'il s'agit d'un honneur pour les Comores. « Il n'y a aucun honneur car il s'agit d'un poste ramassé », lance-t-il, en pensant qu'il s'agit plutôt d'une belle occasion offerte à l'opposition « pour libérer Beit Salam ».

Pour ce candidat malheureux à la présidentielle de 2019, il est temps de réunir les forces vives de l'opposition pour agir. « Désormais, nous n'avons pas besoin d'aller à Addis Abeba, ni

nulle part ailleurs. Les actes c'est ici à Moroni, la capitale des Comores », dit-il, tout en proposant de faire en sorte que si Azali est appelé pour intervenir sur une question de paix quelque part, qu'on lui dise de retourner parce que Moroni l'opposition se mobilise. Il a pris l'exemple du Sénégal où durant une année, Macky Sall a fait tout le tout pour que Dakar soit en paix afin de ne pas l'indexer.

« Donc nous avons du pain sur la planche. Il lui reste 11 mois à la tête de l'UA, moi je considère qu'il lui reste 11 petites minutes », avance-t-il. Interrogé sur les sorties du Front Commun dans les régions, il appelle Ahmed Hassane Elbarwane à prendre le grand foyer de Moroni pour réunir car lui, il serait

prêt à le faire à Itsandra. S'agissant de la désignation de Mohamed Ali Soilih comme leader de ceux qui sont en France, Mouigni Baraka a annoncé qu'il a eu une grande discussion avec lui et qu'il partage presque les mêmes idées. « Il y a certaines personnes proches qui veulent le mettre dans l'embarras du choix », répond-t-il. Pour les prochaines élections présidentielles de 2024, Mouigni pense qu'il n'y aura pas d'élections sans une transition. « La preuve en est que jusqu'à maintenant, Azali n'a pas promulgué la loi électorale puisque la question des binationaux pose problème au niveau international », conclut-il.

Ibnou M. Abdou

SAMEDI 11 MARS

NEW SELECT

NAWWAL

Concert live

ENTRÉE + BUFFET 10.000 FC

A PARTIR DE 19H30 AU NEW SELECT

RÉSERVATION OBLIGATOIRE : 773 00 31 OU 381 39 00

## SOCIÉTÉ

## 64 migrants arnaqués par leurs passeurs sont à la gendarmerie de Fomboni

En l'espace de deux mois seulement, 92 migrants africains de différentes nationalités ont été attrapés à Mohéli sur la même plage Sambia dans la région de Djando. Ce vendredi 3 mars, ils étaient 64 burundais, ruandais et congolais qui voulaient se rendre à Mayotte mais le passeur leur a fait croire qu'ils sont arrivés à bon port. Attrapés par la force de sécurité, ils ont rejoint à Bonovo 30 autres migrants qui vivent déjà dans des conditions difficiles avant d'être

transférés à Moroni hier lundi en début de soirée.

**64** migrants de différentes nationalités africaines ont été attrapés ce vendredi 3 mars 2023 sur la plage de Sambia dans la région de Djando. Parmi eux 26 femmes dont 6 mineurs et 9 garçons en bas âge. La plupart d'entre eux, selon nos sources, viennent de la RDC. Il y a aussi des burundais et des rwandais. Les passeurs leur ont fait

croire qu'ils sont bien arrivés à Mayotte alors qu'on les a débarqués à Djando Mohéli.

Le 8 janvier dernier, la garde côte comorienne avait intercepté au même endroit, 17 Congolais et 13 Burundais qui voulaient se rendre à Mayotte. Mais ces derniers avec leurs complices parlaient d'une panne de moteur à l'origine de l'échec de leur mission. À l'escadron de gendarmerie de Bonovo où ces 92 migrants passent leur séjour, certains dorment à la mosquée de la

caserne, les autres se débrouillent dans la cour et vivent dans des conditions déplorables. La gendarmerie fait de son mieux pour la survie de ces migrants. « Parfois le gouverneur Mohamed Said Fazul nous prête main forte en nous envoyant un stock de riz », témoigne le capitaine Abdallah Ibrahim, commandant de la gendarmerie. Et ce lundi en début de soirée, pour soulager la gendarmerie de Bonovo, 89 des 92 migrants ont été transférés à Moroni. Les trois restants

dont deux sœurs et un homme ont réussi à prendre la fuite.

Pour rappel, en décembre 2021, une embarcation transportant 24 migrants à destination de Mayotte a été également interceptée au sud-ouest de l'île d'Anjouan. De quoi s'inquiéter puisque le pays ne dispose pas de structures adaptées pour prendre en charge une vague de migrants de cette ampleur, conformément au droit international.

Riwad

### JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA TRISOMIE 21 :

## L'association priorise l'accès à l'éducation

Pour la troisième année consécutive, l'association des enfants trisomiques a célébré le 5 mars dernier la journée internationale des enfants trisomiques, commémorée chaque 21 mars. Cet événement vise la sensibilisation de la population afin de lutter contre les préjugés. C'était l'occasion pour l'association d'annoncer la construction prochaine d'un centre médico-éducatif pour ces enfants.

Célébrée chaque 21 mars dans le monde depuis 2011 pour rappeler la dignité des personnes nées avec cette particularité génétique qui entraîne plein de belles choses mais aussi certains retards au niveau du développement, la journée internationale est célébrée à Moroni, cette année, en présence de la gouverneure de l'île de Ngazidja Sitti Farouatta Mhoudine sous un thème particulier « l'accès à l'éducation ».

Présent à cet événement, le gouverneur de l'île de Ngazidja a salué l'implication de tous les membres de l'association veillant sur le bien-être

des enfants trisomiques de manière à ce qu'ils sentent qu'ils n'ont rien de différent par rapport aux d'autres. Pour cela, « une délégation viendra au mois d'avril dans le but de sensibiliser sur la prise en charge et l'éducation de ces enfants-là. Cela nécessite plus de dévouement, d'engage-

ment et d'amour. Je réaffirme mon engagement pour cette noble cause », souligne-t-elle.

La présidente de l'association, Dr Nassuria Mohamed Yahya a expliqué que la journée a été avancée en raison de l'approche du ramadan. Cette année l'accent a été

mis à la fois sur la sensibilisation et sur l'accès à l'éducation, afin de permettre à ces enfants d'avoir une éducation équitable. « C'est un événement merveilleux pour tous les enfants trisomiques. Elle a un sens de sensibilisation pour la population afin de faire oublier les préjugés.

Cela fait trois ans que nous célébrons cette journée, c'est une manière de pousser la population à assister ces enfants. Nous avons obtenu une parcelle où nous allons construire prochainement un centre médico-éducatif », déclare-t-elle.

De son côté, un des parents a salué les initiatives prises par les autorités pour soutenir ces enfants. « Le gouvernement a mis à disposition un terrain pour la construction d'un local qui va servir d'abri pour ces enfants. Nous saluons également la cheffe de l'exécutif de l'île de Ngazidja pour son implication indéfectible. Nos remerciements vont à l'endroit des hôpitaux qui assurent la prise en charge de ces enfants, aux enseignants qui travaillent inlassablement pour une bonne éducation, nous sommes conscients que la tâche n'est pas simple », dit-il.

Andjouza Abouheir



### AFFAIRE AYMANE :

## La CNDHL appelle à une enquête approfondie

Après la famille et les organisations de la société civile, c'est au tour de la Commission nationale des droits de l'homme et des libertés (CNDHL) de se prononcer sur l'affaire de la mort du jeune Aymane. La CNDHL parle de la nécessité d'une enquête approfondie afin d'établir les circonstances et en tirer les conséquences appropriées.

**09** jours après la mort tragique d'Aymane Nouridine Dafné, décédé dans des conditions troubles qui suscitent des interrogations, la commission nationale des droits de l'homme et des libertés (CNDHL) appelle à une enquête approfondie afin d'é-

tablir les circonstances et en tirer les conséquences appropriées. Dans un communiqué du 03 mars dernier, la CNDHL se dit préoccupée de la situation et porte un regard sur les événements dans leur ensemble qui se sont déroulés. « Nos services de plaintes, de défense des droits de l'homme et ceux chargés des prisons au sein de la CNDHL sont en train de recueillir les informations de part et d'autre avant de faire une déclaration quelconque », lit-on dans ce communiqué.

Elle insiste sur le fait qu'un gardé à vue, un prévenu, un accusé, un détenu sont des êtres humains qui ont aussi des droits fondamentaux à respecter scrupuleusement. « De plus, le décès du regretté Aymane

Nouridine survenu alors qu'il était en garde à vue nécessite une enquête approfondie afin d'établir les circonstances et en tirer les conséquences appropriées. Enfin, toute dépouille doit être traitée avec respect, dignité et décence », précise-t-il. De son côté, la présidente de la CNDHL se déploie pour que la vérité prévale dans cette affaire et compte sur la sérénité de tous et une franche collaboration des autorités compétentes concernées à tous les niveaux. « La CNDHL suivra de près l'enquête ouverte par le parquet de Moroni », souligne le communiqué.

Pour mémoire, Aymane, jeune de 24 ans de Vouvouni dans la région de Bambao a trouvé la mort

le soir du dimanche au lundi 27 février à l'hôpital militaire de Moroni. Il présentait des traces de sévices corporels, ce qui suscite des interrogations quand on sait qu'il a été arrêté et conduit à la caserne militaire de M'dé dans la journée. À première vue, il a subi des violences physiques possiblement avant de trouver la mort. Son corps emballé dans des sacs poubelles a été transporté par des gendarmes à Vouvouni, dans la nuit du dimanche 27 février. Une enquête a été ouverte par le Procureur de la République de Moroni afin d'élucider les circonstances de ce décès subit.

Andjouza Abouheir

**La Gazette des Comores**  
**Fondateur et Directeur général**  
 Saïd Omar Allaoui  
**Directeur de la publication**  
 Elhad Saïd Omar  
**Rédacteur en chef**  
 Mohamed Youssouf  
**Secrétaire de rédaction**  
 Toufé Maecha  
**Rédaction**  
 A. Mmagaza  
 M.I.M Abdou  
 Maoulida Mabé  
 Andjouza Abouheir  
 Nassuf Ben Amad  
 Kamal Gamal Abdou  
 Nabil Jaffar  
 Riwad  
 A Bardraoui  
**Mise en page**  
 Abdouchakour Aladi Nourou  
**Responsable commercial**  
 Mariama Mhoma  
**Documentation archiviste**  
 Hadidja Abdou  
**Photographe / Site Web**  
 Mohamed Saïd Hassane  
**Impression**  
 Graphica Imprimerie  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)  
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

## ROUTINISATION DU VACCIN CONTRE LA COVID-19

## Une plateforme communautaire à Mohéli pour un meilleur appui

Une réunion d'échange entre les comités villageois du district de Fomboni et les responsables en charge de la lutte contre la covid-19 à Mohéli a eu lieu mardi dernier. L'ordre du jour portait sur l'accompagnement des comités villageois dans la lutte contre la covid-19 par la vaccination complète des habitants.



Faire en sorte que les comités villageois du district de Fomboni facilitent les échanges de bonnes pratiques avec les villageois, dans la lutte contre la Covid-19 a été le principal objectif de cette réunion d'échange qui s'est tenue le mardi 28 février dernier à Fomboni. Cette réunion a été organisée par la direction régionale de la santé à travers les responsables en charge de la lutte contre la covid-19 dans l'île en collaboration avec le Croissant rouge comorien (CRco). Ce sont majoritairement des femmes influentes, des agents de santé communautaire et quelques membres des associations communautaires du district de Fomboni.

Leurs missions c'est de soutenir la mobilisation communautaire pour appuyer la vaccination de routine contre la covid-19, mais aussi de jeter un coup d'œil sur les activités

de sensibilisation menées par les associations communautaires sur le terrain. C'est une occasion pour les responsables sanitaires de l'île, de donner un coup de pouce et identifier les personnes non vaccinées afin d'atteindre l'immunité collective estimée à 60% de la population.

« Nous avons pris conscience que ces gens là peuvent nous aider à améliorer notre communication auprès de la population locale, à travers la vaccination de routine pour le vaccin de la covid-19 » espère Dr Kadafi Ahamadi, médecin chef de district de Fomboni. Il est à rappeler qu'au niveau national toutes cohortes confondues le taux de couvertu-

re n'a pas dépassé les 47% alors qu'il en faudrait 60% pour une immunité collective. Or jusqu'à présent à Mohéli, 57,6% de la population s'est fait vacciner contre 45% et 48% respectivement à Anjouan et la Grande Comore.

17 plateformes communautaires seront mises en place au niveau des districts sanitaires dans les 3 îles. Même s'il y a un allègement des mesures de restriction, les autorités sanitaires appellent toute la population non vaccinée à se rapprocher des structures sanitaires pour la vaccination de routine afin d'éviter un éventuel regain de la pandémie. Ces comités villageois sont également

appelés à travailler en commun accord avec les associations communautaires, les femmes leaders et les chefs de village des différents districts afin de capitaliser leurs actions.

Pour rappel, la journée du 05 mars dernier, le ministère de la santé a enregistré 22 cas actifs à Ngazidja. Elle exhorte la population à respecter les mesures de prévention collectives et individuelles déjà en vigueur, à redoubler de vigilance et à se faire vacciner afin d'éviter la survenue des formes graves de la maladie

Riwad

## Numéros utiles

## Police

Moroni: 764 46 64  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

## Gendarmerie

Moroni: 764 49 92  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

## Immigration

Ngazidja: 773 42 86  
Anjouan: 771 01 73  
Moheli: 772 01 37

## Aéroport

Hahaya: 773 15 95  
Ouani: 771 07 31  
Moheli: 772 03 71

## Port maritime

Moroni: 773 00 08  
Moheli 772 02 57  
Anjouan: 771 01 43

## Hopitaux

Moroni: 773 25 04  
Fomboni: 772 03 73  
Mutsamudu: 771 00 34

## Banques

BIC: 773 02 43  
Eximbank: 773 94 01  
Banque centrale: 773 10 02  
SNPSF: 773 43 43  
Meck: 773 36 40

## MAMWE

Moroni: 773 48 00  
Mutsamudu: 771 02 09  
Fomboni: 772 05 18

## UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement



Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre

Direction Générale de la Santé

Projet d'Appui à l'Acquisition des Vaccins Contre la COVID-19 et au Renforcement du Système de Santé

Réf. N°2023 /004/Projet Vaccins/AMI

## AVIS D'APPEL D'OFFRE

1. Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du Projet d'Appui à l'Acquisition des Vaccins contre la COVID-19 et au Renforcement du Système de Santé et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements autorisés au titre de la demande de cotation : **N° DCF 2023/01/registre/DHIS2/UGP/Projet Vaccin, la reproduction des nouveaux outils de collecte des données des centres de santé dans le cadre de la mise en place du DHIS2**

2. Le Ministère de la Santé à travers le Projet VACCIN invite les soumissionnaires intéressés à déposer leurs offres à l'adresse suivante : **Projet COMPASS/VACCIN, avenue du Sénégal à Itsandra Ndrinini, à côté du ministère de l'éducation.**

3. Les soumissionnaires peuvent retirer les offre au Projet VACCIN en s'adressant par mail à [apmvaccin@gmail.com](mailto:apmvaccin@gmail.com) copie à [secretariat.compass@gmail.com](mailto:secretariat.compass@gmail.com), [cordonateur.compass@gmail.com](mailto:cordonateur.compass@gmail.com).

4. À cet effet, l'unité de Gestion du Projet (UGP) invite aux soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises à soumettre une offre technique et financière au plus tard le 21 mars 2023 à 13 H sous enveloppe cachetée, à l'adresse suivante: **Projet d'appui à l'acquisition de vaccins contre la covid-19 et au renforcement du système de santé, sis**

**avenue de la république du Sénégal à côté du Ministère de l'Éducation, Moroni- Union des Comores avec la mention « Demande de cotation N° DCF 2023/01/registre/DHIS2/UGP/Projet Vaccin ».**

5. Les soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir le dossier de demande de cotation ou d'information à l'adresse susmentionnée de 9 H à 16 H du lundi au vendredi.

6. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis, le mardi 21 mars 2023 à 13 heures 30 min.

7. **Les offres sont à envoyer sous plis fermés avec la mention suivante : Monsieur le Coordonnateur National du Projet COMPASS/VACCIN « Demande de cotation N° DCF 2023/01/registre/DHIS2/UGP/Projet Vaccin »** Pour la demande de cotation de **la reproduction des nouveaux outils de collecte des données des centres de santé dans le cadre de la mise en place du DHIS2.**

Projet d'Appui à l'Acquisition des Vaccins contre la COVID-19 et Renforcement du Système santé.

Lancé, le 6 mars 2023

## JEUX DES ÎLES

## C'est le flou autour de la préparation des athlètes comoriens

ous sommes à un peu plus de cinq mois des 11èmes Jeux des îles de l'océan indien qui vont se dérouler à Madagascar du 23 août au 3 septembre prochain. Les amateurs de sports ne cessent de s'interroger sur la participation des îles de la lune à ce grand rendez-vous régional, surtout que jusqu'à maintenant c'est silence radio au niveau du gouvernement.

Après l'épisode des athlètes qui n'ont toujours pas touché leurs primes de participations aux 12èmes jeux des jeunes de l'océan indien, les sportifs comoriens sont confrontés à une autre problématique, celle de la préparation de nos athlètes en vue de leur participation aux prochains jeux des îles de l'Océan indien. Aucun calendrier s'agissant des préparatifs n'a été mis en place, au mieux divulgué par le ministère de la jeunesse et sports. Une attitude qui interroge, même pour les connaisseurs les plus avertis sur ce genre d'événement. « Avant de parler de préparation, il y a le problème de la commission censée planifier tout ça qui n'est toujours pas mise en place » regrette un cadre du Comité Olympique et Sportif des

Comores (COSIC).

En effet, pour une préparation optimale des athlètes, le ministère de tutelle est censé mettre en place une structure devant être le relais entre le gouvernement, principal pourvoyeur de fonds et les différentes associations membres du COSIC pour élaborer ensemble le programme idéal pour mieux préparer les athlètes. Chez nos voisins, un budget inclus dans le budget total des jeux est débloqué en amont pour permettre aux différentes fédérations de savoir avec quelle marge budgétaire elles vont fonctionner pour la préparation de leurs athlètes jusqu'au jour du rassemblement général. Et ce n'est pas que théorique. Depuis des mois des athlètes sont envoyés un peu partout dans le monde pour peaufiner leur préparation physique, les malgaches étant les plus entreprenants. On y trouve des sportifs de la grande île en Chine, en France, au Sénégal, pour ne citer que ces trois pays.

Plus proche de nous, des Karatéka mahorais sont dans nos murs depuis une semaine avec toujours le même objectif, mieux se préparer à l'approche des jeux. La question que bon nombre d'observateurs se posent, c'est celle de la



Préparation des jeux des îles Halterophilies.

volonté réelle des autorités à faire du sport une priorité parmi tant d'autres dans le développement du pays. Ce manque de volonté, s'accompagne aussi d'un manque de vision dans les choix d'investissement avec le peu de moyen que l'Etat consent à donner. L'année dernière c'est un peu plus de 500 millions de nos francs que l'Etat a déboursé pour accompagner l'équipe nationale de football, les

Cœlacanthes. Une somme dérisoire ailleurs mais conséquent chez nous. Malheureusement cette somme est inégalement répartie.

Tous les ministres en charge du sport depuis l'avènement des Cœlacanthes il y a un peu plus de dix ans, semblent avoir fait une croix sur les autres disciplines à tort. Ce penchant de l'Etat ne favorise pas l'émergence d'autres sports, qui sont eux même au départ très

limités financièrement. Cette réalité traduit l'échec des ministres successifs à mettre en place une vraie politique de développement du sport dans sa globalité. On se pose la question du pourquoi un ministre de sport quand on sait que tout ce qui est lié aux Cœlacanthes est directement géré par la présidence de la République.

AS Badraoui



Moroni, 6 March 2023

Dossier Ref: No: OPS/HRM/2023-029

## AVIS DE RECRUTEMENT

### Consultation nationale en Politiques Sociales (4 MOIS)

#### Qualifications requises :

Le candidat à cette consultation de 4 mois doit présenter le profil ci-dessous :

- Diplôme universitaire : au moins un Master (Bac +4) en économie, statistiques, Econométrie, ou autre discipline pertinente ;
- Au moins cinq (05) années d'expérience professionnelle, dans le domaine des finances, de l'économie, des politiques sociales ou en protection sociale ;
- Capacités d'analyse et de rédaction en français confirmées (notes de synthèse, rapports d'analyse...) ;
- Maîtrise de l'outil informatique notamment les logiciels bureautiques ;

Une expérience avec une agence des Nations Unies serait un plus

#### Ci-dessous le lien pour plus d'informations :

<http://jobs.unicef.org/cw/en-us/job/559812?ApplicationSubSourceID=>

#### II- SOUMISSION DES CANDIDATURES

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont invité (e)s à déposer leurs dossiers de candidature en ligne **au plus tard le 10 mars 2023 à 11.55**

heures, heure des Comores.

**Seuls les dossiers de candidature incluant tous les documents requis (CV, lettre de motivation, offres technique et financière) pourront être retenus pour la sélection.**

**Tout dossier incomplet ne sera pas considéré.**

#### Remarques :

Les candidatures féminines sont fortement encouragées. L'UNICEF est un environnement non-fumeur.

**Seul(e)s les candidat (e) s sélectionné (e) s seront contacté(e) s et devront être soumis à la confirmation d'une vaccination complète contre le SRAS-CoV-2 (Covid-19) avec un vaccin approuvé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui doit être satisfaite avant l'entrée en fonction.**

Pour toutes informations additionnelles sur cette publication merci de contacter notre Associée Senior aux Ressources Humaines [ramohamed@unicef.org](mailto:ramohamed@unicef.org) ou notre Chef des Operations [bpinah@unicef.org](mailto:bpinah@unicef.org)

unicef pour chaque enfant



**UNION DES COMORES**  
Unité – Solidarité – Développement



**MINISTRE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDRAUCARBURES**

**SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DES COMORES**

**PROJET D'ACCES A L'ENERGIE SOLAIRE AUX COMORES**

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI) N°2023-01/AMI/AEP/PAESC**

**Recrutement d'une firme pour porter une Assistance technique relative à la séparation de la SONELEC et la SONEDE, la fusion de la SONELEC et EDA et la préparation des bilans d'ouverture et des états financiers de la SONELEC 2019 à 2022 ainsi que le manuel de procédures et la formation du personnel.**

**Pays :** UNION DES COMORES  
**Nom du Projet :** PROJET D'ACCES A L'ENERGIE SOLAIRE AUX COMORES (PAESC)  
**Numéro du Projet :** NoP177646-KM  
**Numéro du Crédit :** No.6698-KM, Don IDA No. D668-KM

**CONTEXTE**

Dans le cadre du plan de développement « Plan Comores Emergents » (PCE), présenté lors de la Conférence des partenaires au développement des Comores tenue à Paris en décembre 2019, le Gouvernement de l'Union des Comores vient de mettre en place le Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores (PAESC) avec un financement de la Banque Mondiale. Ce projet s'inscrit dans la stratégie énergétique du pays qui consiste à Exploiter le potentiel d'énergie renouvelable, notamment l'énergie solaire, pour améliorer la sécurité énergétique du pays tout en réduisant la dépendance aux sources fossiles. En outre, le projet contribue à répondre aux engagements pris dans le cadre de l'accord de Paris sur le climat. Enfin, il vise à réduire les coûts de production du kWh et améliorer les performances opérationnelles du service public d'électricité.

Par les décrets N° 18-081/PR et N° 18-079/PR la Société Nationale de l'Électricité des Comores (SONELEC) et la Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux (SONEDE) sont créés et régies par l'Acte Uniforme de l'OHADA, portant sur le Droit des sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêts Économique révisé, les lois et règlements applicables aux sociétés commerciales.

Conformément aux décrets susvisés, il faut procéder à la clôture des comptes de l'ancienne société MAMWE, à l'identification et à l'évaluation définitive des éléments d'actifs et de passifs constituant le patrimoine de chacun des nouveaux Établissements publics.

Ainsi, une partie des fonds mobilisé auprès de la Banque Mondiale à travers le Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores sera utilisé pour rendre effective du point de vue comptable la scission de la MAMWE en deux entités respectivement SONELEC et SONEDE, ainsi que la fusion complète de la SONELEC avec l'ancienne société d'Electricité d'Anjouan (EDA).

L'Agence d'Exécution du Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores souhaite alors recruter un consultant pour l'identification et l'évaluation définitive des éléments d'actifs et de passifs constituant le patrimoine de la SONELEC et de la SONEDE, la fusion SONELEC et EDA et la préparation des états financiers de la SONELEC 2019 à 2022 incluant le bilan d'ouverture.

L'Agence d'Exécution du Projet (AEP) invite les Consultants admissibles à manifester leur intérêt et fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et des expériences pertinentes pour l'exécution des prestations.

**PROFIL DU CONSULTANT**

Le Consultant doit être un cabinet d'expertise comptable et d'audit, membre d'un Ordre affilié à l'IFAC, ayant une expérience pertinente en matière de fusion – scission.

Le consultant doit jouir d'une expérience confirmée en matière de comptabilité et audit financier, disposer d'au moins dix (10) ans d'expériences pertinentes et ayant réalisé au moins 3 missions similaires.

Le consultant sera une firme ou un consortium de firmes (alignées derrière une firme principale)

Les Consultants devront être aptes à assurer leurs missions dans toutes les îles d'Anjouan, de Mohéli et de Grande Comore ;

**- CRITERES DE QUALIFICATION (Obligatoires)**

- \* Information démontrant la qualification du consultant dans l'expertise et l'audit comptable
- \* Expérience dans le domaine de la scission et la fusion de sociétés
- \* Qualification de la personne clef

**(Critères Secondaires - désirés)**

- \* Expériences en Afrique, en pays à faible capacités ou en conflit
- \* Expériences dans la formation de la contrepartie locale
- \* Expériences à faire face et/ou compenser des situations de données absentes et de faible qualité

**CONDITIONS DE SOUMISSION**

- L'AEP invite les consultants éligibles à manifester leur intérêt pour être invités à soumettre une proposition complète au stade de l'Appel d'Offre.

- Les consultants intéressés doivent montrer leurs qualifications et capacités à rendre les services attendus en se référant aux informations ci-dessus. Les consultants peuvent et pourront s'associer entre firmes invitées et firmes non-invitées afin d'améliorer leurs qualifications. La Manifestation d'Intérêt (MI) devra être soumise sous forme de PDF attaché, incluant toutes les annexes. Afin de s'assurer que les Manifestation d'Intérêt soient courtes et concentrées, les consultants devront limiter la partie principale de leur MI à dix (10) pages au maximum, hors annexes contenant CV et/ou suggestions-commentaires liés à la méthodologie ou à l'activité. Pour les MI soumises dont la partie principale dépasse dix pages, seules les dix premières seront intégrées dans l'évaluation, ce qui pourra impacter le résultat de façon négative. L'intention à ce stade du processus est d'évaluer l'adéquation de la firme aux besoins et la pertinence de l'inviter à participer à l'appel d'offre. Les firmes devront donc concentrer leur réponse sur les critères de qualification notés ci-dessus. Les consultants peuvent s'associer pour améliorer leurs qualifications.

- Les firmes intéressées sont maintenant invitées à soumettre leurs manifestations d'intérêt.

- Il est porté à l'attention des Consultants que la procédure de passation des marchés suivie est celle définie dans « Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement (version juillet 2017 révisé en 2018) » de la Banque mondiale.

- Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau. Le modèle de formulaire de candidature à remplir ainsi que les termes de référence détaillés des prestations sont disponibles à l'adresse ci-dessous et sur le site web de la SONELEC (<https://soneleccomores.com>).

- Le dossier de manifestation d'intérêt, sous enveloppe fermée et avec la mention « AMI N°2023-01/AMI/AEP/PAESC » composé des documents listés ci-après est à déposer à l'adresse ci-dessous, **au plus tard le 10 mars 2023 à onze heures (11h00mn), heure de Moroni :**

- a. Lettre de manifestation d'intérêt;
- b. Formulaire de renseignement dûment rempli ;
- c. Documents administratifs et fiscaux : copie du document légal de constitution, et de la carte fiscale à jour ;
- d. Pièces justificatives à l'appui des prestations similaires réalisées durant les trois/quatre dernières années;

**- L'adresse de dépôt :**

Agence d'Exécution du Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores.  
Coordonnateur de l'AEP  
SONELEC - Direction Générale ; 2eme étage.  
BP : 1769 Moroni Volo-Volo.  
Moroni – Comores

Tel : +269 333 98 00

Email : [aep.paesc@gmail.com](mailto:aep.paesc@gmail.com)

\* **Date de publication :** le 14 février 2023

**Nota Bene :**

- Les dossiers de candidature peuvent être envoyés par courriel à l'adresse mail susmentionnée (9) avec comme objet la référence du présent AMI ;

- Si les dossiers ne sont pas marqués et/ou ne sont pas déposés à l'adresse exacte susmentionnée, l'AEP ne sera pas tenu pour responsable au cas où les dossiers sont égarés ou non traités ;

- Tout dossier incomplet sera rejeté.

- A la suite de cet AMI, une liste courte de consultants éligibles seront invités au stade de l'Appel d'Offre sur une base de Termes de Référence qui requerra une proposition complète Technique et Financière pour évaluation.

- Seules les firmes ayant été identifiées pour la liste courte seront notifiées. Il n'y aura pas de débriefing pour les firmes non-élig